Déficit, vétusté : le cri d'alerte du directeur de Camille-Claudel

Un déficit de plus d'un million d'euros pour 2023, une douzaine de postes de psychiatres vacants, des bâtiments vétustes… Sur le terrain, le député René Pilato s'est rendu compte de la réalité.

Antoine BENEYTOU
a.beneytou@charentelibre.fr

Une visite pour prendre la mesure de la réalité du terrain. De l'état de vétusté des bâtiments, du manque de toilettes dans les services, des conditions de sécurité parfois limites, du manque de personnel… Ce vendredi, le député insoumis René Pilato a découvert de l'intérieur le centre hospitalier Camille-Claudel de La Couronne, guidé par son directeur David Dereure.
Ce dernier a tenu à lui montrer des services « *représentatifs de l'état réel* » de l'hôpital. « *Pas des services qui font joli sur la photo* », résume le directeur. Cela a commencé par Le Logis, au cœur du site, que la Haute autorité de santé a elle-même qualifié de « *vétuste* ». Une unité pour patients souffrants de troubles du spectre autistique très lourds et dont la sortie est quasiment impossible. Ils vivent ici, dans des locaux « *du XIXe siècle* », dit David Dereure.

David Dereure, directeur du centre hospitalier Camille-Claudel a accueilli René Pilato hier. Photo Julie Desbois

3 millions de déficit en 2024

Leurs chambres sont à l'étage, on y accède par un escalier en bois. Les patients, eux, prennent un ascenseur régulièrement en panne. Au sol, de grandes dalles ont été posées au premier étage et il n'est pas rare qu'elles fassent trébucher les patients. À ce même niveau, on retrouve seulement deux toilettes pour dix personnes. Pour pallier ce manque, des chaises percées sont posées dans les chambres. « *Quand on parle de dignité humaine…* », soupire René Pilato. David Dereure salue ses équipes, loue leur côté « *créatif et inventif malgré cet inconfort* » pour apaiser les patients au quotidien.
En guise d'accès de secours, en cas d'incendie, un escalier en colimaçon en extérieur : impossible à emprunter avec un fauteuil roulant. Le pire n'est pas à exclure en cas de sinistre. Ici, c'est le psychiatre Philippe Ficheux qui suit les patients. Il a 76 ans et tient à lui tout seul quatre services, recense le directeur. Comme un symbole du manque de psychiatres et de la difficulté à en recruter. Il y en a 23 ETP à Camille-Claudel, il en manquerait 12 selon le directeur. Ainsi que 20 à 25 infirmières. 30 selon les syndicats, soit 10 % de l'effectif total.

> **À notre sens, il est temps de mettre fin à la sous-dotation historique de la Charente.**

« *Mais si on était au complet et que l'on comblait les postes vacants, notre situation déficitaire serait encore pire* », ne cache pas David Dereure. Les difficultés financières de Camille-Claudel sont exposées au grand jour dans une lettre adressée par l'établissement à l'ARS, sur proposition de la Fédération hospitalière de France. Dans cette motion, où il est évoqué « *une situation financière plus qu'inquiétante* », on apprend que les projections 2024 laissent craindre un nouveau déficit de plus de 3 millions d'euros. « *A notre sens, il est temps de mettre fin à la sous-dotation historique de la Charente* », peut-on aussi lire. Dans le public, la Nouvelle-Aquitaine consacre en moyenne 172€ par habitant pour les soins en psychiatrie. Ce montant est de 141€ en Charente.

Des risques majorés en Charente

Devant René Pilato, David Dereure a explicité : « *Pour un patient lambda, en France, l'État consacre la même somme pour une appendicite à Lille, Toulouse ou Marseille. Si vous êtes schizophrène, cela dépend de l'endroit où vous habitez.* » La Charente, parent pauvre, donc. Le besoin en soins psychiques est pourtant bien réel.
« *Dans les territoires ruraux, agricoles, les risques sont majorés.* » Il évoque « *les conduites addictives* », l'alcool ultraprésent, les drogues dures qui se démocratisent et, bien sûr, le taux de pauvreté qui explose. Sans oublier les enfants et ados à accompagner de plus en plus ou encore les obligations de soins prononcés dans le cadre judiciaire qui ont aussi flambé. « *On constate une hausse du nombre d'actes en 2023*, note David Dereure. *Les patients qu'on voit ont davantage besoin de nous.* » Mais l'hôpital arrive à saturation, manque de place. « *Il faut donc assurer les frais de fonctionnement pour assurer un service public d'attente et faire en fonction des spécificités géographiques* », estime René Pilato.
Le directeur a aussi rappelé l'un des fondements de la doctrine de la Sécurité sociale : « *Chacun contribue en fonction de ses moyens, chacun reçoit en fonction de ses besoins. Aujourd'hui, on s'en éloigne* », déplore le directeur qui précise que le cas préoccupant de Camille-Claudel est loin d'être isolé en France. René Pilato n'a pu que souscrire. Il a promis de faire remonter à un groupe de députés qui réfléchit à l'avenir de la psychiatrie. Le député insoumis a enfin visité les locaux de L'Escape, toujours à La Couronne qui accueille des patients avec des affections psychiatriques chroniques. Un bâtiment appartenant à Logélia là encore loin d'être adapté.

René Pilato, avec à gauche Philippe Ficheux, psychiatre à Camille-Claudel. Photo CL

La CGT dénonce « une grande précarité »

Ils ont mené plusieurs actions en fin d'année 2023 puis ont rencontré une délégation de l'ARS et du conseil départemental la semaine passée. Les représentants et élus CGT des différentes structures du médico-social en Charente et de Camille-Claudel n'en démordent pas : ils souhaitent toujours « une revalorisation de 300€ des salaires », dixit Benjamin Ducluzeau, délégué syndical CGT à l'IME de Soyaux. Tous estiment que la prime issue du Ségur de 183€ (qui n'est d'ailleurs pas accordée à tous les salariés du secteur) est encore bien loin du compte. « Le niveau de vie des travailleurs du médico-social, c'est de la grande précarité », grince Marie-Anne Chansarel, de l'UDAF, quand Jérôme Raymond, secrétaire général de l'USD CGT16 évoque « les conditions de travail qui se dégradent. » Benjamin Ducluzeau parle de son côté de « la capacité à fidéliser des professionnels qui est quasi nulle ». Perte de sens, surcharge de travail, contact avec des personnes agitées : le secteur souffre. « On a dépassé le BTP en termes de morbidité », dit Jérôme Raymond qui déplore une hausse des accidents du travail.

Faits divers

Belle saisie de stups à L'Isle-d'Espagnac

Il a été contrôlé ce mercredi par les policiers qui ont ensuite procédé à une perquisition à son domicile. Chez cet homme de 33 ans vivant à L'Isle-d'Espagnac, les enquêteurs ont découvert 350 g d'héroïne, 90 g de cocaïne et quelques grammes de résine de cannabis. Placé en garde à vue, cet homme déjà bien connu de la justice a ensuite été déféré devant une magistrate du parquet d'Angoulême. Il a été écroué et sera jugé ce lundi en comparution immédiate. Il est en état de récidive puisqu'il avait déjà été condamné pour des faits similaires à 5 ans de prison dont 18 mois avec sursis en 2017.

MOULIDARS

Collision sur la RN 141, quatre blessés dont deux gendarmes

Une collision s'est produite sur la RN 141, un peu après 19 h, jeudi soir. Elle a impliqué une voiture et un véhicule de gendarmerie, ans la traversée de Malvieille, sur la commune de Moulidars.
« *J'arrivais de Jarnac et j'ai entrepris de tourner vers Villars lorsque j'ai été heurtée* », raconte a conductrice de la Renault Mégane, âgée de 47 ans. Elle a été légèrement blessée, de même que sa fille, âgée de 17 ans. Elle ont été transportées au centre hospitalier de Girac,
Les deux gendarmes, une jeune femme de 29 ans et un jeune homme de 20 ans ont été légèrement blessés, pris en charge par les pompiers et transportés au centre hospitalier de Girac.

DEUX-SÈVRES

Une attaque de loup suspectée près de Melle

Un mouton retrouvé mort par son propriétaire pourrait avoir été victime d'un loup. L'information a été révélée par la préfecture des Deux-Sèvres. L'éleveur, originaire de Chey, commune située dans le sud-est des Deux-Sèvres, a alerté la Direction départementale des territoires et l'Office français de la biodiversité.
Bien que le passage de loups par la Charente-Maritime, la Charente, la Vienne et la Haute-Vienne ait été avéré, aucun indice de présence de l'animal n'avait jusqu'ici été confirmé dans les Deux-Sèvres.
L'éleveur sera indemnisé grâce aux dispositions prévues par le Plan national d'actions sur le loup et les activités d'élevage.
La préfète des Deux-Sèvres s'est par ailleurs engagée dès à présent à faire la demande de classement du département en « cercle 2 », c'est-à-dire en zone où *« des actions de prévention sont nécessaires, du fait de la survenue possible de la prédation du loup »*.